Trente-septième Année — N° 196 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | JEUDI 14 JUILLET 1892

# JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS. . . 26 fr. . . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . TROIS MOIS. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
*Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.*

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 BIS.— à PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 13 JUILLET 1892

## TERRIBLE CATASTROPHE

### A SAINT-GERVAIS

### DEUX CENTS VICTIMES

**Voici les dépêches que nous avons reçues au sujet de cette catastrophe.**

Paris, 12 juillet. — Une dépêche particulière de Saint-Gervais-les-Bains annonce une terrible catastrophe. A la suite d'un ouragan, cette nuit, des éboulements considérables des rochers ont eu lieu, ensevelissant les personnes et les maisons. Les détails manquent encore. On parle de deux cents victimes dont cent morts. Nous donnons ci-dessous les dépêches relatives à ce désastre, dans l'ordre de leur arrivée.

Bonneuille, 12 juillet. — Une catastrophe vient de se produire par suite d'un éboulement au-dessus des bains de Saint-Gervais, près de Chamonix. De nombreuses maisons ont été renversées. Il y aurait une trentaine de victimes.

Saint-Julien, 12 juillet. — On confirme la destruction de l'établissement des bains de Saint-Gervais qui appartient à la Société des villes d'eaux et bains de mer. Le nombre des victimes paraît devoir être plus considérable qu'on ne l'avait dit. On assure qu'une centaine de personnes ont été noyées dans l'Arve.

Chamonix, 12 juillet. — Le bas du glacier de Bionnassey s'est détaché et a roulé dans le torrent de Biosset, emportant le petit village de Biosset. Les eaux du torrent, empêchées dans leur cours naturel, se déversèrent dans le torrent qui passe à Saint-Gervais. L'établissement de bains est resserré entre le torrent qui domine et la paroi rocheuse. Vers deux heures un quart, cette nuit, au milieu d'un bruit épouvantable et d'une effroyable bourrasque d'air, le torrent s'abattit sur le bâtiment des bains. Quatre-vingts baigneurs et vingt-cinq domestiques y étaient présents hier soir. Presque tous sont ensevelis sous les décombres. Une trentaine de personnes sont sauvées.

Genève, 12 juillet. — L'entreprise Forestier qui fait le service des voitures entre Genève et St-Gervais n'a reçu aucune nouvelle. Une dépêche privée de Sallanches adressée à un banquier genevois, par des dames amies, de séjour à Saint-Gervais dit simplement : « Nous sommes sauvées. »

#### La nouvelle confirmée

Genève, 11 juillet. — Il se confirme qu'une inondation a emporté cette nuit les bains de St-Gervais. La moitié du village est détruite. On parle de 200 victimes.

La catastrophe est due à un cyclone qui a déterminé un éboulement de la montagne qui domine Saint-Gervais. Les bains, l'établissement thermal seraient en partie détruits. Les communications sont interrompues.

#### Les dégâts

Genève, 12 juillet. — Après avoir renversé les établissements Saint-Gervais, le torrent, poursuivant sa route allait engouffrer sous le pont de la route de Chamonix et se déverser dans l'Arve.

Le village de Tayet était emporté. Le pont reste debout, mais il est fortement ébranlé. Les communications sont coupées et la circulation est interrompue entre Chamonix et Genève.

On ne peut, à l'heure actuelle, connaître exactement le nombre des victimes soit aux bains, soit aux villages emportés, mais on croit que le chiffre des morts dépasse la centaine.

#### Le récit d'un témoin

Genève, 12 juillet. — Un témoin oculaire de la catastrophe de St-Gervais appartenant au barreau génevois, en fait le récit suivant :

« Tout le monde dormait dans l'hôtel ; il pouvait être deux heures du matin, je fus réveillé en sursaut par un bruit effroyable tel que peut en produire un cyclone; la maison vacillait comme sous l'influence d'un tremblement de terre.

» Vêtu à la hâte, je courus à la fenêtre: la gorge de Montjoie, au bord de laquelle est situé l'établissement thermal, était plongée dans une obscurité profonde.

» Il me fut impossible au premier abord de me rendre compte de ce qui arrivait. Un énorme torrent bouillonnant, charriant des morceaux énormes de rochers, se précipitait avec furie dans la gorge.

» J'éprouvais la sensation que le bâtiment s'écroulait et je n'eus que le temps de passer par la fenêtre et de gagner le toit. Arrivé là, je vis une femme enveloppée d'un drap que j'aidais à grand peine à atteindre le toit de la chapelle et la paroi des rochers. Enfin, nous avions la vie sauve.

« Je me rendis compte alors de l'étendue de la catastrophe. Le Grand-Nant, vous le savez, coule au bas des bâtiments des bains; de l'autre côté, ces bâtiments sont adossés au flanc de la gorge et sous les fondements, le sol avait été miné par le torrent.

»Eaux et débris arrivaient jusqu'à la hauteur du premier étage. Tout à coup, trois bâtiments s'effondrèrent, disparaissant presque au milieu des débris et des pierres charriés par les eaux.

» Le sauvetage est des plus difficiles, car les bâtiments ruinés sont en partie ensevelis dans la boue, au fond de la gorge. On a de la boue jusqu'à la poitrine dour arriver jusqu'à eux. »

#### Les secours

Bonneville, 12 juillet. — Un témoin oculaire di s'être porté vers la fenêtre et avoir vu le torrent traverser la cour de l'établissement des bains roulant des blocs dont quelques-uns avaient la dimension d'une petite maison.

Un baigneur a pu gagner le rocher au moyen de ses draps de lit qu'il a joint ensemble et qui lui ont servi ainsi de corde de sauvetage. Il s'est rendu immédiatement au village de St-Gervais pour demander du secours.

Le sauvetage a été promptement organisé; d'ailleurs, huit minutes après le passage de la trombe, l'eau s'était retirée pour arriver à l'établissement; on avait de la boue jusqu'à la poitrine. On peut évaluer le nombre des morts à 120 environ, dont 80 à 90 à l'établissement des bains.

#### Les victimes

Paris, 12 juillet D'après une dépêche Havas, expédiée de Genève et relative à la catastrophe de Saint-Gervais, l'Arve charrie plus de cent cinquante cadavres et des objets divers.

Genève, 12 juillet.— D'après une dépêche de Cluse que l'on vient de recevoir, le nombre des morts s'élèverait à environ 200, se répartissant à peu près également entre l'établissement thermal et les villages voisins On a immédiatement commencé ici la construction du barrage destiné à arrêter les corps emportés par le torrent.

Ceux qui auront passé avant l'achèvement de ce travail ne seront probablement jamais retrouvés, car les objets qui s'engouffrent à Bellegarde dans la perte du Rhône ne ressortent que rarement.

Saint-Gervais, 12 juillet. — Un commandant d'infanterie de marine récemment revenu du Tonkin serait parmi les victimes.

Les gendarmes sont échelonnés sur les rives de l'Arve. Ils essaient de repêcher les cadavres qui sont entraînés par le courant.

#### Nouveaux renseignements

Genève, 12 juillet. — Indépendamment des gendarmes échelonnés le long des rives, des agents de police parcourent l'Arve en bateau.

Ils dirigent surtout leurs recherches aux abords des digues.

Le barrage a été placé à cent mètres en amont du confluent de l'Arve et du Rhône, aussi bas que possible, par conséquent. Il consiste en un treillis de fortes cordes, espacées de 25 centimètres et fixant des harpons à trois branches, à l'encontre du courant.

Les débris charriés par l'Arve consistent en meubles, vêtements, débris de toute nature. Jusqu'ici on n'a retiré aucun cadavre.

Annemasse, 12 juillet. — Une grande quantité de curieux se sont transportés sur les deux rives pour recueillir les débris qui comprennent jusqu'à des ornements d'église.

L'Arve est très rapide, très grosse et, aujourd'hui, sa couleur, par suite des pluies d'orage, est presque noire.

A Genève le service des eaux a pris les mêmes précautions que sur le territoire français, et au barrage, il y a des gendarmes, munis de crampons, etc.

De nombreux curieux sont échelonnés sur les ponts et les rives.

Les dernières dépêches de Cluses et les voyageurs revenus ce soir à Genève, confirment malheureusement qu'il y a plus de 200 morts, dont plus de cent pour le seul établissement de Saint-Gervais.

Beaucoup de Genevois étaient pensionnaires à l'établissement. Leurs familles sont dans la désolation. Il est impossible de communiquer télégraphiquement. Le seul fil avec Sallanches ne suffit même pas aux communications officielles.

Cluses, 12 juillet. — Quand la catastrophe s'est produite, vingt personnes à peine ont pu s'enfuir par les fenêtres. Sur quarante femmes de service, formant le personnel de l'établissement de bains, huit seulement ont échappé. On a retiré jusqu'ici des décombres une centaine de cadavres.

Ce n'est qu'à six heures du matin qu'on a pu commencer à les retirer : Les uns étaient nus, les autres en chemise de nuit.

Le préfet de la Haute-Savoie et son secrétaire général sont arrivés ce soir à cinq heures.

#### Les noms des victimes

Lyon, 13 juillet. — Parmi les personnes sauvées figurent M. Edouard Payen qui, depuis quelques jours s'était rendu à St-Gervais avec plusieurs membres de sa famille. La station thermale est fréquentée chaque année par de nombreuses familles lyonnaises.

Nous apprenons que parmi les victimes se trouvent le vénérable curé de Notre-Dame de Saint-Vincent, M. le chanoine Condour, qui est mort à quatre heures et demie de l'après-midi; Mlle Chavent, la sœur d'un conseiller municipal conservateur de Lyon. Son frère, ne recevant pas de nouvelles, est immédiatement parti.

Annemasse, 13 juillet. — Selon les dernières dépêches de Cluses, et d'après les voyageurs revenus ce soir à Genève, le nombre des morts dépasse deux cents, dont plus de cent pour le seul établissement de Saint-Gervais.

Beaucoup de Genevois étaient pensionnaires de cet établissement. Leurs familles sont dans la désolation.

Il est impossible de communiquer télégraphiquement. Le seul fil avec Sallanches ne suffit pas aux communications officielles.

---

Paris, 13 juillet. — A l'hôpital de Sallanches se trouvent parmi les blessés une irlandaise nommée Ketter, femme de chambre d'une baigneuse.

Parmi les morts reconnus, on cite Louis Grillet, d'Annemasse, une mulatresse, qui vient se baigner depuis trois ans; Mme Dubonnet, de Lyon.

M. Bienvenu, tanneur à Tours, est soigné à l'Hôtel des Messageries, à Sallanches; son état est satisfaisant; sa femme est morte; ils faisaient leur voyage de noces.

M. Cabrat, pianiste à Genève, a été retrouvé mort; on a retrouvé le cadavre de M. Gardy, chef de section de P.-L.-M.; venu pour la construction d'une ligne de Fayet à Chamonix.

---

Sallanches, 13 juillet. — Le spectacle que présente le théâtre de la catastrophe est absolumena terrifiant. C'est un accident épouvantable qui n'a pas de précédent dans les tristes annales des éboulements et des avalanches qui, cependant, ont fai déjà tant de victimes.

A l'heure actuelle, le nombre des morts s'élève au moins à 140; sur ce nombre il faut en compter au moins la moitié qui sont tout à fait méconnaissables. Les uns sont décapités, les autres ont la poitrine défoncée, d'autres encore sont violemment amputés des bras et des jambes, quelquefois même des deux membres à la fois. Il en est qui ne sont plus qu'une informe bouillie, épouvantablement sanglante.

Les autorités de Bonneville ainsi que M. Orsat, député, sont ici. Des ordres ont été donnés partout afin que rien ne soit négligé en ce qui concerne la recherche et la reconnaissance des cadavres.

## MM. VINCHON PÈRE & FILS

### victimes de la catastrophe de Saint-Gervais

Une poignante émotion s'est emparée mercredi matin de la population roubaisienne à la nouvelle de l'horrible catastrophe de Saint-Gervais.

Dès mardi soir, déjà, à l'arrivée des premières dépêches encore bien vagues et bien incomplètes, une grande inquiétude avait saisi les familles et les amis de plusieurs de nos concitoyens qui se trouvaient aux bains de Saint-Gervais. On citait les noms de MM. Alexandre et Ernest Vinchon et de M. Amand Haringkouck. On venait en foule demander un détail précis, un nom, dans nos bureaux mais les dépêches étaient muettes sur ce dernier point.

Comme nous le disions plus haut, l'émotion n'a cessé de grandir pendant la matinée : la catastrophe de Saint-Gervais défrayait toutes les conversations — et l'inquiétude s'augmentait de ce fait qu'on ne recevait aucune nouvelle, ni de MM. Vinchon, ni de M Haringkouck.

Le télégraphe fonctionnait — mais la plupart des demandes de renseignements restaient sans réponse.

Rue de la Fosse-aux-Chênes, de nombreux rassemblements s'étaient formés ; on commentait le sinistre évènement, et l'on craignait de recevoir, d'un moment à l'autre, la confirmation des nouvelles pessimistes qui commençaient à circuler dans le public. On disait que, si nos concitoyens avaient survécu à la catastrophe, leur première pensée eût été de rassurer leur famille — et comme rien ne venait, un fatal dénoûment était à craindre.

A midi un télégramme arrivait à la Mairie. En l'absence de M. le Maire, il fut remis à M. Olivier Branquart, adjoint.

C'était l'annonce officielle de la mort de MM. Vinchon. Le télégramme était signé Mangin. Cet homme était le guide de M. Vinchon, et se montrait très dévoué envers ses clients : ceux-ci, de leur côté, avaient en lui la plus grande confiance. A la nouvelle de la catastrophe, Mangin s'était mis immédiatement à la recherche de ses clients. Après les avoir retrouvés, il a envoyé à Roubaix la navrante nouvelle.

Celle-ci a provoqué dans toute la ville une véritable et douloureuse stupeur. Il n'y avait qu'un cri dans toutes les bouches : « Ce n'est pas croyable ! » La mairie, vers deux heures, était littéralement assiégée par la foule qui demandait des nouvelles; les agents ont dû rétablir la circulation : à cette heure, du reste, un second télégramme n'était pas encore arrivé.

La famille de M. Vinchon n'avait pu résister aux mortelles inquiétudes qui l'assiégeaient depuis ce matin — et avait pris le train de midi quarante pour Saint-Gervais.

A deux heures, on ne savait encore rien du sort de M. Armand Haringkouck: ce dernier était venu pour quelques jours seulement, croyons-nous, à Saint-Gervais. Il y était arrivé la veille ou l'avant-veille de la catastrophe, et il avait écrit à sa famille qu'il avait une bonne chambre, donnant sur le torrent.

* * *

A quatre heures et demie, nous recevons de l'*Agence Havas* la dépêche suivante qui confirme celle qu'on a reçue à la mairie :

« Sallanches. — Plusieurs cadavres sont reconnus » par des alliances de mariage. Un homme de forte » corpulence porte deux bagues marquées : « Alexan- » dre Vinchon — Clotilde Serépel, unis le 16 septem- » bre 1861. »

* * *

Les trois dernières lettres reçues à Roubaix, de M. Alexandre Vinchon — qui écrivait généralement fort peu — ont été écrites lundi soir à Saint-Gervais : elles étaient adressées à MM. Julien Lagache, Edouard Roussel et Réquillart.

* * *

Voici le texte exact de la dépêche adressée de Magland (Haute-Savoie) à la Mairie de Roubaix :

« Etablissement Thermal Saint-Gervais, inondé. Vinchon père et fils morts. »

« MAGNIN, guide à Saint-Gervais. »

* * *

La présence de M. Dufour et de quatre autres personnes, d'Armentières, était également signalée à Saint-Gervais ; on n'a pas encore reçu aucune nouvelle sur leur sort.

D'autre part, on prétend que deux dames de Tourcoing se trouvaient également à Saint-Gervais.

## Le nouveau ministre de la Marine

Paris, 12 juillet. — On s'occupe naturellement beaucoup de la séance d'hier et de la nouvelle officielle de l'acceptation de M. Burdeau qui est appelé au ministère de la marine. Généralement, le choix provoque l'étonnement.

— J'aimais cru, disait M. Lockroy, que M. Burdeau aurait pu être appelé à l'instruction publique ou aux finances, mais la décision prise m'étonne fort. »

Sans rien enlever à la valeur de M. Burdeau, c'est la pensée générale.

Mais à cette impression, technique si l'on veut, il faut ajouter cette autre, cueillie chez les radicaux eux-mêmes. Sans doute, ils eussent préféré qu'un des leurs fût appelé à la marine, mais ils comptaient beaucoup sur M. Burdeau.

« — Nous n'oublions pas, nous dit l'un d'eux, que M. Burdeau avait proposé d'écarter de tous emplois les jeunes gens élevés chez les jésuites, et si la proposition n'a pas eu d'autres suites, nous espérons bien qu'il appliquera ses théories que nous saurons au besoin lui rappeler ».

Ce langage est corroboré, du reste, par la lecture des journaux du parti, la *Lanterne*, par exemple.

Il se produit déjà des tiraillements au sujet des trois postes que la nomination de M. Burdeau au ministère de la marine laisseraient vacants.

La commission du budget a écarté M. Peytral que les radicaux désiraient voir être nommé comme rapporteur général et a décidé de confier ces fonctions à M. Poincarré. Il restera donc à rechercher qui serait le rapporteur du projet sur le privilège de la Banque.

La nomination de M. Burdeau ne paraîtra à l'*Officiel* que lorsque la session sera close.

M. Jamais avait, hier, par convenance, donné sa démission de sous-secrétaire d'Etat en même temps que M. Cavaignac; il a été prié par M. Loubet et M. Burdeau de rester à son poste. Plusieurs de ses amis politiques l'ont également prié de revenir sur sa décision.

Une note d'un journal du soir semble indiquer que M. Jamais ne serait pas encore revenu sur la démission qu'il a donnée hier. Le fait est matériellement vrai, malgré les sollicitations dont M. Jamais a été l'objet de la part du président de la République, des membres du cabinet et de députés et sénateurs. Mais il y a tout lieu de croire que M. Jamais gardera le sous-secrétariat aux colonies. Dans ce cas, un décret paraîtrait en même temps que celui de M. Burdeau lui donnerait une nouvelle investiture.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

*Suite de la séance du mardi 12 juillet 1892*

Présidence de M. FLOQUET, président.

### Subvention aux écoles Sainte-Barbe et Monge

L'ordre du jour appelle la discussion des projets approuvant les conventions allouant d'une part une subvention de 130,000 francs au collège Sainte-Barbe, de l'autre 130,000 francs à l'école Monge.

M. DE RAMEL signale la singulière anomalie que crée le projet; ainsi, c'est l'Université de France qui vient nous demander de payer de nos deniers des établissements libres qui, non seulement, font concurrence à d'autres établissements libres, mais à lui-même. (Applaudissements à droite. Rumeurs à gauche.) Rien, au fond, n'est plus injuste que cette subvention qui, d'ailleurs, ne pourrait jamais être remboursée, puisqu'elle est calculée sur un déficit. (Très bien à droite). Il faut savoir supporter la liberté. (Très bien à droite).

Il n'y a pas deux genres de citoyens, deux genres d'enseignement, il n'y a qu'un enseignement, c'est l'enseignement public, quand il est donné loyalement. (Très bien à droite. — Réclamations et interruptions bruyantes à gauche.) Non, vous n'avez pas le droit de dire que les congréganistes sont les adversaires de l'enseignement public. (Applaudissements répétés à droite. — Réclamations et rumeurs prolongées à gauche.) Vous n'avez pas le droit de subventionner une idée et d'étrangler une autre idée. (Bruit à gauche. — Applaudissements à droite.)

L'Ecole Monge a un mérite aux yeux du ministre de l'instruction publique: c'est une école positiviste d'où l'enseignement religieux est absolument banni; mais si cette école répond à une idée vraie, elle doit se suffire à elle-même (Applaudissements à droite) au lieu de mendier une subvention au détriment d'une autre école à moins qu'on ne veuille subventionner l'enseignement athée et laïque et proscrire l'enseignement religieux (Applaudissements prolongés à droite).

M. CH. DUPUY, rapporteur. — Je prie la Chambre d'accorder aux écoles Sainte-Barbe et Monge les subventions qu'elles sollicitent pour parer à la crise qu'elles traversent, en raison des efforts des établissements cléricaux. (Exclamations à droite). On nous reproche d'avoir peur des jésuites, mais pour un républicain la défiance des jésuites est le commencement de la sagesse. (Applaudissements ironiques à droite. — Très bien, très bien à gauche).

On a fait allusion aux mesures prises pour empêcher les communes de subventionner des écoles congréganistes. Les résolutions de l'Etat ont été rendues nécessaires par la campagne de la révolte ouverte contre la loi scolaire. (Protestations ironiques à droite. — Applaudissements à gauche.)

*Voix à droite* : C'est le système des deux morales.

M. DUPUY. — Il s'agit aujourd'hui de la cause de l'enseignement laïque; la Chambre n'oubliera pas et elle n'hésitera pas à voter le projet. (Applaudissements à gauche).

M. DESPRÈS. — J'estime que le gouvernement ferait bien mieux d'acheter, pour la transformer en lycée, l'école Monge qui a voulu transporter en France les méthodes allemandes et qui n'y a pas réussi. (Très bien, très bien, à droite).

*Nombreuses voix à gauche* : La clôture ! la clôture ! (Applaudissements à droite).

*Cris à gauche* : Aux voix ! aux voix ! clôture ! clôture !

M. DE BAUDRY D'ASSON. — Vous ne respectez pas la liberté de la tribune. (Applaudissements à droite.)

La clôture est repoussée. (Bruit à gauche.)

Mgr d'Hulst monte vers M. Floquet et demande son inscription.

M. GROUSSET. — Ces écoles pour lesquelles on nous demande des subventions sont des sociétés anonymes par actions et si elles ne distribuent pas pas de dividende, c'est certainement un malheur pour elles. L'Etat ne peut être chargée de soutenir des affaires qui sombrent (Très bien, très bien à droite), et auxquelles lui-même a porté le dernier coup par la création de six lycées nouveaux à Paris.

M. BOURGEOIS, ministre de l'instruction publique. (*Cris à gauche* : Non, non, ne répondez pas).

L'opération qu'il s'agit de faire est bonne au point de vue de nos idées et même au point de vue des finances de l'Etat. (Réclamations à droite).

Car si ces deux établissements disparaissaient, le gouvernement serait obligé de créer de nouveaux lycées. (Très bien à gauche. Rires ironiques à droite.) Aussi la Chambre votera-t-elle le projet.

#### Discours de Mgr d'Hulst

MGR D'HULST. — J'aurais certes voté le projet si je n'y avais vu l'intention de favoriser la laïcisation en lui donnant un caractère agressif. (Très bien à droite.)

M. CLÉMENCEAU. — L'Etat soutient bien le clergé. (Très bien à gauche.)

MGR D'HULST. — Je laisserai de côté les interruptions. (Très bien à droite.)

Je suis un partisan décidé de l'enseignement libre et j'admets que l'Etat vienne en aide aux établissements libres qui rendent des services; mais il est très délicat de venir dire que l'Etat subventionne ses écoles. Alors pourquoi ne pas subventionner les écoles congréganistes. (Applaudissements prolongés à droite).

M. BOURGEOIS. — Parce que les écoles laïques professent la liberté de toutes les croyances religieuses et que les autres, au contraire, imposent leurs croyances à tous ceux qui pénètrent dans leurs murs. (Applaudissements à gauche.)

MGR D'HULST. — Vos paroles confirment mes protestations. (Très bien à droite.) Le sens du mot neutralité a beaucoup changé depuis quelque temps. La neutralité totale n'existe pas. Elle est impossible. (Réclamations violentes à gauche.)

Il n'y a qu'une neutralité relative et en présence du caractère donné au vote sollicité par l'Etat, et qui prouve que les républicains ne cherchent qu'à faire œuvre de sectaires, je voterai contre le projet. (Applaudissements à droite).

La discussion générale est close. Les crédits pour Ste-Barbe sont adoptés à mains levées. Ceux pour l'asile Monge par 371 voix contre 142. L'ensemble du projet est adopté par 318 voix contre 140.

## LE TONKIN

### L'interpellation Bouge

M. FLOQUET. — J'ai reçu de M. Bouge une demande d'interpellation au gouvernement sur la situation générale de la France au Tonkin. M. Arène, lui aussi, m'avait prévenu hier de son intention d'adresser une question sur le même objet.

Quel jour la Chambre entend-elle fixer la discussion?

M. LOUBET. — Le gouvernement demande la discussion immédiate (Très bien au centre.

La Chambre décide la discussion immédiate.

M. FLOQUET. — La parole est à M. Bouge.

#### Discours de M. Bouge

La situation actuelle au Tonkin justifie ma demande d'interpellation. Alors que le gouvernement affirme la pacification de notre colonie, les dépêches se succèdent et apportent chaque jour des nouvelles de rencontres où nous laissons de nombreuses victimes. (Mouvements divers).

La dernière nous apporte la triste nouvelle du guet-apens de Bac-Lé.

L'orateur donne lecture de la dépêche officielle que nous avons publiée.

C'est sur ce même point que s'est déjà produit le guet-apens dont a été victime la colonne Dugenne, il y a quelques années.

Va-t-on dire que Bac-Lé n'est pas dans le Delta ? (Bruit).

La vérité est qu'il y a un Tonkin et un sous-Tonkin. (Exclamations au centre).

La vérité est qu'on ne prend aucune précaution et qu'il n'y a rien de changé au Tonkin depuis 8 ans. Le pays trouve qu'à ce prix, la conquête du Tonkin coûte trop cher. (Très bien à gauche.)

Il n'y a rien de changé qu'un gouverneur nouveau qui y a organisé la conspiration du silence, et les journaux, malgré les entraves qu'on leur met constatent que le Tonkin est à feu et à sang (Exclamations au centre) et que la pacification n'est que factive. L'orateur critique l'administration du Tonkin.

La situation au Tonkin comporte des mesures énergiques. Que compte faire le gouvernement? Veut-il envoyer là-bas, des renforts? A-t-il des crédits pour le faire? La Chambre a besoin de savoir à quoi s'en tenir. L'orateur n'a pas l'oreille de la Chambre qui reste insensible et ne paraît pas disposée à se passionner.

M. BOUGE. — Le gouvernement pense-t-il qu'un gouverneur malade suffit au Tonkin. L'expédition du Tonkin qu'on acclame dans les banquets est une faute et un crime parce que les soldats envoyés là-bas manqueraient en cas de danger sur le continent à la défense nationale. Si l'on veut rester au Tonkin il faut y être les maîtres. (Quelques très bien à gauche).

#### Réponse de M. Jamais

M. JAMAIS. — Le gouvernement a été profondément ému du fait douloureux rappelé par M. Bouge. Il a aussitôt fait demander des renseignements complémentaires par câble au gouverneur intérimaire qui a télégraphié que 44 soldats indigènes français avaient été arrêtés par une bande de pirates dans un passage difficile et qu'il attendait le rapport militaire sur la triste issue de l'attaque.

Il ne s'agissait pas d'une troupe nombreuse, d'une colonne expéditionnaire de 300 à 400 hommes, comme on aurait pu le craindre, mais d'un convoi de ravitaillement inpudemment engagé.

Les forces actuelles au Tonkin sont jugées suffisantes par le gouvernenr général et l'autorité militaire qui est à côté de lui. Au point de vue des dépenses civiles, le gouvernement a l'assurance qu'elles ne seront pas dépassées.

Au point de vue militaire, les opérations reconnues nécessaires ont amené le dépassement des crédits prévus. Mais le gouvernement a donné son approbation à des mesures prises par le gouverneur général. (Très bien.)

M. LE BARON REILLE. — A ce propos, je tiens à appeler l'attention du gouvernement sur la nécessité de ne pas envoyer de jeunes soldats au Tonkin et par conséquent d'organiser rapidement l'armée coloniale. (Applaudissements à droite.)

M. JAMAIS. — Je reconnais la nécessité d'une armée coloniale et je serai un des premiers à hâter son organisation (Interruption au centre.)

M. HORACE DE CHOISEUL et plusieurs voix au centre. — Est-ce l'avis du sous-secrétaire d'Etat ou du gouvernement?

M. LOUBET se retourne indigné vers le centre. C'est l'avis du gouvernement tout entier et je l'ai fait connaître déjà au Sénat.

M. JAMAIS. — Pour ma part je ne prêterai jamais la main à une politique d'extension coloniale nouvelle. Je ne m'occuperai que de bien organiser les territoires occupés (rumeurs au centre) et j'entends poursuivre cette politique d'organisation en vue d'aménager le mieux possible le domaine colonial de la France. (Applaudissements à gauche).

#### Discours de M. de Montfort

M. DE MONTFORT. — Quand donc aurons-nous un gouvernement qui indiquera nettement au Parlement la situation exacte au Tonkin et l'étendue des sacrifices qui s'imposent.

M. DE MAILLÉ. — Hélas, vous ne la connaîtrez jamais. (Très bien à droite.) La gauche et le centre protestent.

M. JAMAIS. — J'ai toujours dit la vérité et c'est moi qui aussitôt la dépêche reçue, l'ai publiée immédiatement.

M. DE MONTFORT. — Le gouvernement veut faire croire que le Tonkin est pacifié alors qu'il n'a jamais été

## BOURSE DE PARIS DU 13 JUILLET 1892

| Cours précéd. | VALEURS | Compt. | Terme | Cours d'ouv. | Cours de 2 h. | Cours de clôt |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 98 32 | 3 0/0 | 98 20 | 98 .. | 98 12 | 98 .. | 98 17 |
| 106 05 | 4 1/2 0/0 | 105 70 | 105 97 | 106 .. | 105 97 | 105 95 |
| 89 75 | Italien | 92 75 | 92 75 | 89 82 | 89 85 | 90 05 |
| 4200 .. | Banq. de France | 4190 .. | 4185 .. | 4185 .. | 4185 .. | 4185 .. |
| 225 .. | B. d'Escompte | 212 50 | 210 .. | 222 .. | 222 .. | 223 .. |
| 644 .. | Banq. de Paris. | 645 50 | 655 .. | 644 .. | 644 .. | 640 .. |
| 1105 .. | Crédit Foncier. | 1142 .. | 1130 .. | 1103 .. | 1098 .. | 1095 .. |
| 784 .. | Créd. Lyonnais | 785 .. | 786 50 | 780 .. | 781 .. | 780 .. |
| 450 .. | Crédit Mobilier. | 468 .. | 468 .. | ... .. | 450 .. | 448 .. |
| 1545 .. | Lyon | 1505 .. | ... .. | ... .. | 1515 .. | 1515 .. |
| 1862 .. | Nord | 1862 50 | 1862 .. | ... .. | 1865 .. | 1865 .. |
| 15 .. | Panama | 19 .. | 15 .. | ... .. | 15 .. | 16 .. |
| 2703 .. | Suez | 2705 .. | 2700 .. | 2702 .. | 2700 .. | 2698 .. |
| 1432 .. | Gaz | ... .. | ... .. | ... .. | 1430 .. | 1430 .. |
| 642 .. | Autrichiens | 635 .. | 657 .. | 642 .. | 642 .. | 642 .. |
| 218 .. | Lombards | 221 .. | 226 .. | 216 .. | 222 .. | 212 .. |
| 168 .. | Nord Espagne. | 195 .. | ... .. | 170 .. | 168 .. | 166 .. |
| 186 .. | Saragosse | 294 .. | ... .. | 185 .. | 183 .. | 182 .. |
| 615 .. | Méridionaux | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Métaux | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| 485 62 | Egypte | ... .. | 489 37 | 485 .. | 485 .. | 483 75 |
| 92 9/16 | Hongrois | 95 10 | 95 ./.. | 92 3/4 | 92 13/16 | 92 3/4 |
| 20 40 | Turc | 20 50 | 20 02 | 20 07 | 20 05 | 20 02 |
| 555 .. | Banq. Ottomane | 591 50 | 590 31 | 555 .. | 553 75 | 553 12 |
| 62 1/2 | Extérieure | ... .. | ... .. | 62 3/16 | 62 1/4 | 62 5/8 |
| 395 .. | Rio-Tinto | ... .. | ... .. | 394 25 | 392 50 | 394 37 |
| 120 .. | Tharsis | ... .. | ... .. | ... .. | 120 .. | 120 .. |
| 23 3/4 | Portugais | 24 50 | 24 5/8 | 23 5/8 | 23 3/8 | 23 7/8 |
| ... ./.. | Consolidés | ... .. | ... .. | ... .. | ... ./.. | ... ./.. |
| ... ./.. | Russe 1880 | ... .. | ... .. | ... .. | ... ./.. | ... ./.. |
| 98 40 | Russe consolidé | ... .. | ... .. | 94 20 | 94 20 | 94 30 |
| 77 40 | Russe nouveau. | ... .. | ... .. | 77 15 | 77 15 | 77 40 |
| ... .. | Fonc. d'Autriche | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| 401 .. | Dynamite | ... .. | ... .. | 400 .. | 392 .. | 392 .. |
| ... .. | 3 0/0 nouveau. | 99 45 | 99 60 | ... .. | ... .. | ... .. |
| 440 62 | Alpines | ... .. | ... .. | 443 12 | 443 12 | 442 50 |
| 405 .. | Câbles | ... .. | ... .. | 402 .. | 402 .. | 402 .. |
| ... .. | Russe Orient | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Priorités | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| 85 .. | Mobilier espag. | ... .. | ... .. | 86 .. | 86 .. | 85 .. |
| ... .. | 3 0/0 amortiss. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | C. d'Esc. nouv. | 500 .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Générale | 465 .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Est | 620 .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Lyon (obligat.) | 468 .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Midi | 1322 .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Nord (obligat.) | 465 50 | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Orléans | 1557 50 | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Ouest | 472 .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Anglais | 97 95 | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Autriche or | 96 .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Belge 3 0/0 | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Ville d'Amiens. | 446 .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Lille 1860 | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Lille 1863 | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Ville de Lyon | 101 50 | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | V. de Roubaix | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Fives-Lille (act) | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Téléphone | 470 .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Voitures 4 0/0. | 545 .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Suez (obligat.). | 622 .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Cacérès | 140 .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Asturies | 255 .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Foncières 1883. | 530 50 | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Rente Foncière. | 455 .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Cacérès (act.) | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Est (oblig.) | 458 .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Midi (oblig.) | 468 50 | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Béthune | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Picardie | 462 50 | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Nord-Est | 465 50 | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Ouest (act.) | 1080 .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Orléans (oblig.) | 473 .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Fives-Lille (obl.) | 477 .. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. |

## BOURSE DE LILLE DU 13 JUILLET 1892

*(par fil téléphonique spécial)*

| VALEURS | Compt | Cours précéd. | VALEURS | Compt. | Cours précéd. |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | OBLIGATIONS | | |
| Lille 60, r. 400 | ... .. | 413 .. | Tramw.